

EN CHIFFRES

| 2010 |



COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE PARIS

| Le mot du président | PATRICK FRYDMAN

L'année 2010 a été marquée par un redressement spectaculaire de la situation statistique de la cour. Sous l'effet conjugué d'une nette diminution du nombre d'affaires enregistrées et d'une augmentation

sensible du nombre d'affaires jugées, favorisée en fin d'année par la création d'une 10^e chambre, le taux de couverture entre entrées et sorties, qui n'avait été que de 85 % en 2009, a pu être porté à 107 %. Le stock

d'affaires en instance a donc commencé à se réduire et le délai prévisible moyen de jugement a diminué de plus de 1,5 mois, pour être ramené à la fin de l'année 2010 à moins de 1 an.

Nombre d'affaires jugées en 2010

6 361

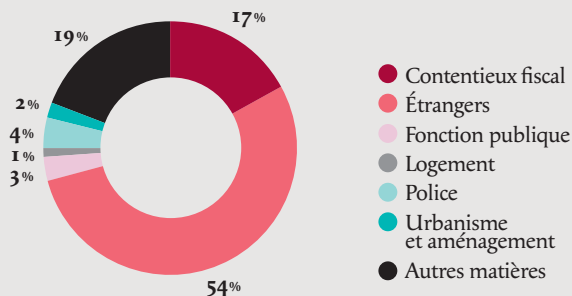
Délai prévisible moyen* de jugement en 2010

11m 26j

* Le délai prévisible moyen s'exprime en mois (m) et jours (j).

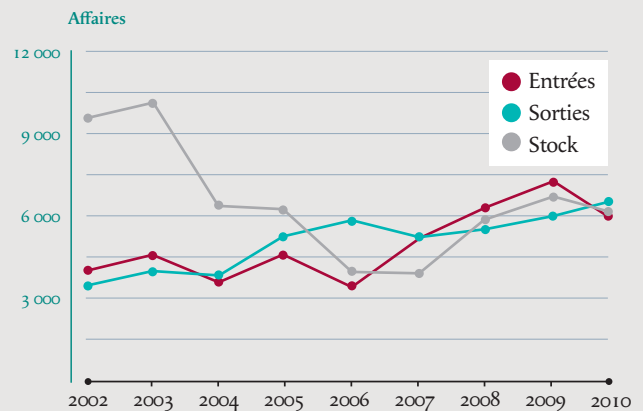
Origine

Répartition des affaires jugées en 2010 par type de contentieux



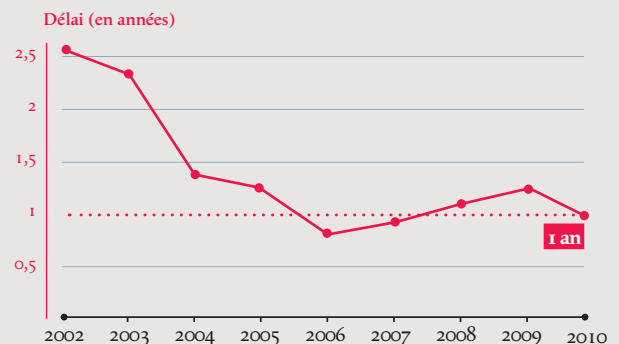
Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2002



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

Délai prévisible moyen de jugement depuis 2002



Retrouvez le bilan de la juridiction administrative et l'actualité de la cour administrative d'appel sur <http://paris.cour-administrative-appel.fr>